

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum
Band: 3 (1876-1879)
Heft: 10-1

Artikel: Aqueduc romain de Divonne à Nyon
Autor: Roux, Fréd.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-155118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

duisent chacune dans un petit canal de 15 millim. de long, se dirigeant verticalement dans l'intérieur du cône. Au pourtour de la base se trouvent 6 ouvertures analogues, conduisant dans un canal à direction horizontale. Un petit sillon servant d'ornement, relie une à une, les ouvertures du sommet à celles de la base.

Ce petit objet, sans grande importance en lui même, n'en est cependant pas moins intéressant, parcequ'il nous fournit des renseignements nouveaux sur le mobilier des habitants de nos anciennes cités lacustres et que, plus que tout autre il nous prouve que la vie domestique des lacustres de l'époque du bronze, loin d'être une vie de privations, avait déjà atteint un développement, qui ne manquait pas d'un certain confort.

Dr. V. GROSS.

295.

Aqueduc romain de Divonne à Nyon.

Recherches sur cet aqueduc faites en 1875 et 1876

par **Fréd. Roux,**

membre de la Société d'histoire de la Suisse romande, à Nyon.

Dans son intéressante *Notice sur Nyon au temps des Romains*, Mr. Müller, professeur d'histoire à l'Université de Zurich, exprime le voeu que des recherches soient faites dans le but de s'assurer si, comme on le supposait, il a existé à cette époque reculée, un aqueduc amenant à Noviodunum les eaux fraîches et limpides de la Divonne (*Diva-Unda?*).

L'intérêt d'affection que je porte soit à la ville de Nyon que j'habite depuis près de quarante ans, soit à notre histoire nationale devenue mon étude de prédilection, ne me permettait pas de rester indifférent au voeu exprimé par Mr. Müller. J'avais eu d'ailleurs l'avantage de faire la connaissance personnelle de l'honorable professeur, lorsqu'il vint à Nyon s'inspirer de son sujet, et visiter les lieux qu'il allait décrire. Je m'étais même, à cette occasion, procuré le plaisir de lui communiquer quelques notes historiques sur la Cité Equestre, patiemment recueillies avec l'espoir qu'elles seraient utilisées un jour, si quelqu'un entreprenait d'en écrire l'histoire; aussi me suis-je trouvé tout disposé non seulement à me charger des recherches désirées au sujet de l'aqueduc en question, mais même à essayer de traduire en français la *Notice sur Nyon*, encouragé d'ailleurs à ce travail par mon vénérable ami, M. le Dr. Ferd. Keller, et par M. Müller lui-même, qui a eu la bonté de me laisser la plus grande latitude pour son exécution.

Déjà pendant les premières années de mon séjour à Nyon, j'avais eu l'occasion de voir dans la propriété Viguet, à dix minutes de la ville, sur la route de Bourgogne, les restes d'un canal romain à moitié comblé. Mais, outre qu'en ce temps là je ne pouvais consacrer que peu de loisirs à l'étude des antiquités, l'idée que ce tronçon d'aqueduc aurait pu faire partie de celui qu'on supposait avoir existé entre Nyon et Divonne, ne me serait pas venue à l'esprit. Divonne est situé tout-à-fait à l'Ouest de Nyon, tandis que la direction de ce canal, presque parallèle à la route, tendait plus au Nord, perpendiculairement au Jura, vers l'emplacement où se trouve Bonmont; et je dois ajouter, que la croyance qu'un aqueduc partant de ce dernier

endroit aurait, dans l'antiquité, amené des eaux à Nyon, a été de tout temps bien plus accréditée dans l'esprit du public que celle qui se rapporte à Divonne.

Cependant, l'an dernier, je dus me convaincre qu'à cet égard j'étais dans l'erreur; que le tronçon en question appartenait réellement à l'aqueduc de Divonne, et que cette direction avait dû lui être donnée pour procurer aux eaux plus de pente et en conséquence une plus facile distribution dans les différents quartiers de la ville.

Ce fut en Janvier 1875 que parut la *Notice* de Mr. Müller, dont la lecture me décida à profiter des premiers beaux jours disponibles pour commencer mes investigations.

Si, à ce moment, l'histoire ne possédait encore aucune donnée exacte sur cet aqueduc, les campagnards dont les fermes sont échelonnées sur le parcours des dix kilomètres qui séparent Nyon de Divonne, auraient pu lui en fournir s'ils eussent été plus communicatifs. En effet, sur plusieurs points de cet espace, et à diverses époques, ils avaient utilisé les matériaux des portions de ce canal qu'ils avaient fortuitement découvertes en labourant leurs champs. Mais ils ne s'étaient pas communiqué leurs trouvailles isolées, et n'avaient pas davantage cherché à se rendre compte de ce qu'avait pu être autrefois cette construction souterraine. Ils ne paraissaient en connaître ni l'utilité, ni l'étendue primitive, se bornant à détruire ce qui gênait leur culture, et à profiter, chacun pour soi, des matériaux qu'ils en retiraient. C'est au moins l'impression qui m'est restée de mes premières informations. Ce qu'on me répondit alors, m'a été plusieurs fois répété dans la suite.

Dans le courant de l'été je m'adressai entr'autres à un ancien cultivateur, homme sérieux, de beaucoup d'expérience et de jugement, auquel l'idée d'un aqueduc romain parut plus ou moins étrangère, mais qui se rappelait très bien avoir vu, vers 1812, au dessous d'Avenex, dans une grande prairie voisine de celle de son père, un long fossé aboutissant à une construction souterraine voûtée et dallée de grandes briques rouges, dans laquelle les petits pâtres s'amusaient en gardant leurs vaches, et se réfugiaient en cas de pluie. Il pensait qu'antérieurement, le souterrain avait été détruit dans la partie qui n'était plus alors qu'un fossé. Il en avait lui-même vu démolir une portion dont la maçonnerie était remarquablement dure et résistante. Les pierres qu'on en retira servirent à construire des murs, et les briques du fond furent utilisées à carreler une cuisine au hameau d'Avenex, où l'on peut encore les voir.

D'après ses souvenirs, le sommet du souterrain se trouvait à environ un mètre au dessous du sol; le vide pouvait mesurer 1^m, 35 de hauteur et 0^m, 90 de largeur. La voûte était en plein cintre, et, comme les pieds droits, pouvait avoir 0^m, 60 d'épaisseur; le tout était construit en maçonnerie ordinaire mélangée de fragments de briques, à l'exception de l'aire qui était recouverte de grandes dalles en terre cuite, fixées sur une épaisse couche de béton. Ainsi que je m'en suis assuré plus tard, ces dalles, dont je possède aujourd'hui quelques échantillons, mesurent 0^m, 45 de longueur, sur 0^m, 30 de largeur et 0^m, 03 à 0^m, 04 d'épaisseur selon le plus ou moins d'usure. Elles pèsent entre 9—10 kgr. chacune. (Pl. XII, Fig. 4).

Je fis sous ses yeux un croquis du canal en me conformant à ses minutieuses indications, et lorsque je le lui soumis, il m'affirma qu'il était exact de tout point et représentait parfaitement ce qu'il avait vu autre fois. De mon côté, je fus surpris de l'analogie qui existait entre ces proportions et celles du tronçon d'aqueduc que j'avais eu l'occasion d'observer dans la propriété Viguet. (Pl. XII, Fig. 3).

A ma demande, mon interlocuteur voulut bien me promettre de m'accompagner quelques jours plus tard sur l'emplacement dont il venait de me parler, et comme dans l'intervalle, tout préoccupé de cette course d'exploration, j'avais entendu dire que près de la *Bergerie de Mangette*, où l'on creusait une cave, on devait avoir découvert une espèce de souterrain, nous nous dirigeâmes d'abord vers cet endroit. Des maçons qui y étaient occupés à construire les fondements d'une maison de dépendances, me firent voir, au fond de l'excavation qu'ils avaient creusée, les restes d'une voûte plein cintre, dont le vide avait 1^m, 35 de hauteur et 1^m, 10 de largeur avec des murs de 0^m, 50 d'épaisseur. Le fond était pavé, non de dalles, comme nous l'avons vu ailleurs, mais de pierres, et le sommet de la voûte, qui s'était effondré, avait permis à la terre de s'ébouler et de remplir le vide. Ça et là dans les décombres on voyait de nombreux restes de briques romaines. La direction de ce souterrain, indiquée dans l'excavation par les deux extrémités visibles, allait exactement vers la propriété Viguet, qui s'apercevait dans le lointain à travers les arbres.

De là nous arrivâmes sous Avenex, à l'endroit dont mon guide m'avait parlé quelque temps auparavant, et, par l'inspection des lieux, je pus facilement me convaincre que ses souvenirs ne l'avaient pas trompé. Le fossé avait été comblé, et le canal recouvert, s'il en existe encore un tronçon sur ce point ; mais la dépression régulière et très appréciable du terrain sur une longueur de plus de trois cent toises, ne laisse aucun doute sur l'emplacement de leur existence antérieure. Un grand bâton placé dans la dépression et parallèlement à son axe, indiquait nettement la direction de la *Bergerie de Mangette* distante d'environ un kilomètre. Cette direction fut d'ailleurs confirmée par la boussole.

Poursuivant notre route, toujours dans le même sens, nous atteignîmes, au hameau du Petit-Eysins, la ferme autrefois Charbonnier, maintenant à Messieurs Michaud, bâtie en 1828, comme je l'ai appris plus tard. Lors de la construction de ces maisons, on mit au jour encore une portion notable du même aqueduc ; il passait sous la place même qu'occupent les bâtiments, dont les murs ont été en partie édifiés avec les matériaux qu'on en a extraits.

Très bien accueillis par les propriétaires actuels, qui prirent intérêt au travail historique que je poursuivais, nous en causâmes longtemps et, au moment de nous séparer, ils me procurèrent l'agréable surprise de me montrer et de mettre gracieusement à ma disposition quatre des magnifiques briques dont le fond du canal avait été dallé. Ils les avaient trouvées dans la maison lorsqu'ils firent l'acquisition du domaine. Ma joie fut grande, comme on peut le penser, car j'avais la satisfaction de posséder maintenant des pièces authentiques à l'appui de mes recherches.

C'est ainsi qu'il m'a été possible de constater les proportions et le poids de ces briques, déjà indiqués plus haut.

Enchanté du résultat de ma course, je voulus au retour compléter ce succès par l'examen de la cuisine qui avait été dallée avec de semblables briques, et je reconnus qu'elles étaient absolument pareilles à celles que je venais de recevoir en don. Ces grandes briques sont formées d'une pâte rouge, grenue, hétérogène, et variée par places de teintes, brunes et jaunes. Elles présentent en outre ceci de remarquable qu'elles sont munies sur la face inférieure de trois *tenons* ou *talons*, disposés en triangle et faisant saillie d'environ demi-pouce ; ces *tenons* permettaient d'assujettir solidement les briques dans le béton.

Au mois d'Août dernier, mon vigneron, ancien propriétaire du fonds appelé *en Pologny*, situé entre le Petit-Eysins et Avenex, m'y fit connaître un endroit où, en 1837, il a détruit une partie de cet aqueduc, semblable aux précédentes.

En résumé, j'étais parvenu à constater, pièces en mains, l'existence de ce canal légendaire sur un parcours d'à peu près trois kilomètres, c'est-à-dire depuis la propriété Viguet jusque un peu au delà du Petit-Eysins.

Encouragé par ce commencement de réussite, j'eus l'idée de procéder, pour la continuation de mon travail, comme on le fait aujourd'hui pour les tunnels, c'est-à-dire, d'attaquer l'œuvre par les deux bouts; et dans le but de me rapprocher de son point de départ, je fis plusieurs courses à Divonne, d'abord sans grand succès. Je m'y étais adressé à diverses autorités, et à quelques particuliers mieux placés que d'autres pour être au courant de pareilles questions; mais je n'en avais pas obtenu de renseignements utiles. Enfin, Monsieur Stoky, propriétaire d'usine, avec lequel j'avais eu précédemment quelques relations, me voyant passer, m'invita à entrer chez lui, et dans la conversation, j'eus l'occasion de lui dire l'objet de mes courses réitérées à Divonne. Après un moment de réflexion, il me conduisit dans un jardin derrière sa maison où il attira mon attention sur un mur de soutènement qui enclot la terrasse du nouveau Casino de l'établissement hydrothérapique créé, il y a une trentaine d'années, par le Dr. Vidard. Il m'expliqua qu'en creusant pour fonder ce mur d'enceinte, sur le point en saillie qui était à environ une vingtaine de toises devant nous, on avait dû démolir un antique canal qu'on avait rencontré dans le sol à trois pieds de profondeur à peu près; qu'on n'en avait détruit que la partie qui gênait, et que le reste devait être encore intact à l'orient et à l'occident de la portion occupée par les fondations. Nous fîmes simultanément la réflexion que ce canal pourrait bien être celui que j'avais cherché en vain jusqu'alors, d'autant plus que sa situation et sa direction ne laissaient à ce point de vue rien à désirer. En outre, la partie occidentale de ce canal qui pouvait subsister encore, se dirigeait en droite ligne vers l'une des plus abondantes des quatre sources de la Divonne, dont elle n'est éloignée que de quelques toises. (Pl. XII, Fig. 1).

Pour changer cette supposition en certitude, il me restait encore à acquérir la preuve que l'aqueduc découvert était bien romain. Le plus simple pour y arriver, eût été sans doute de faire creuser et de m'en assurer par moi-même, mais chacun comprendra qu'une permission de ce genre n'était pas chose facile à obtenir du propriétaire, surtout parce que le terrain était en culture. Je dus donc avoir provisoirement recours à un autre moyen; je m'adressai aux maçons qui avaient exécuté le travail. Je m'informai auprès d'eux soit directement, soit par l'intermédiaire de Mr. Stoky, des dimensions du canal au dedans et au dehors, de sa forme, de la nature des matériaux dont il était construit, et je dois dire que ce ne fut pas sans satisfaction que leurs réponses m'autorisèrent à croire que j'étais réellement arrivé à la tête de mon aqueduc.

Mr. Stoky se montra on ne peut plus obligeant à mon égard; il me facilita l'accès des plans officiels de la commune dont j'avais à relever les parties qui intéressent mon étude, et plus tard, par son entière connaissance du pays, ses nombreuses relations à Divonne et aux environs, il me procura les moyens de me faire indiquer sur place le passage de l'aqueduc partout où il a été découvert, d'après le témoignage de personnes, qui avaient eu l'occasion d'en voir les tronçons et même

d'aider à les démolir. J'arrivai ainsi à savoir qu'on en avait constaté l'existence dans une vigne au dessous de Villars près de Divonne; plus loin, au dessous de la route, sous le village de Vésenex; plus loin encore, à environ six cents toises au sud de Crassier, le long d'un chemin de dévestiture conduisant au fonds Steffen; puis à 50 toises, à peu près, au dessous du village de Borrex, dans la propriété de M^r. Jean Messaz. Un peu au delà de ce dernier endroit, le canal traversait la grande route actuelle et se rapprochait du domaine des *Banderettes*, où il a été également exploité autrefois; il atteignait enfin le Petit-Eysins dont j'ai déjà parlé, et d'où il commençait à s'infléchir dans la direction de Nyon.

J'en ai tracé le parcours, d'après mes notes, sur une petite carte où les parties explorées sont indiquées par une teinte pleine, et celles qui les relient, par un pointillé seulement. (Pl. XII, Fig. 2).

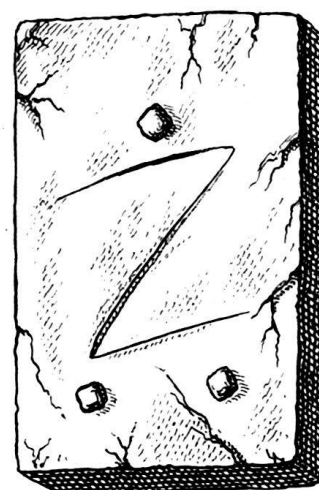
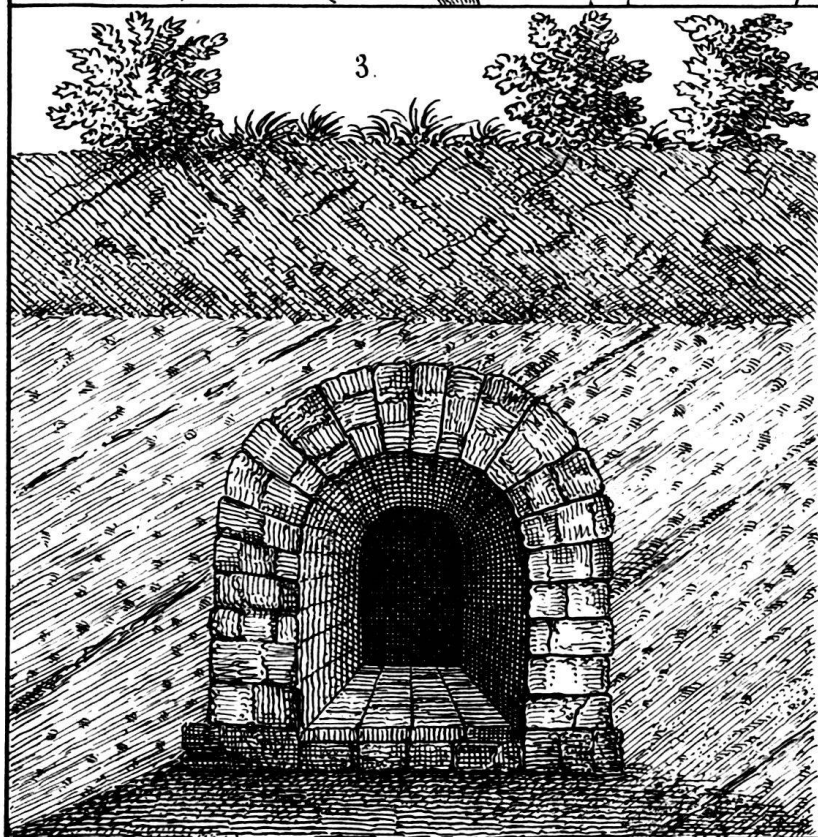
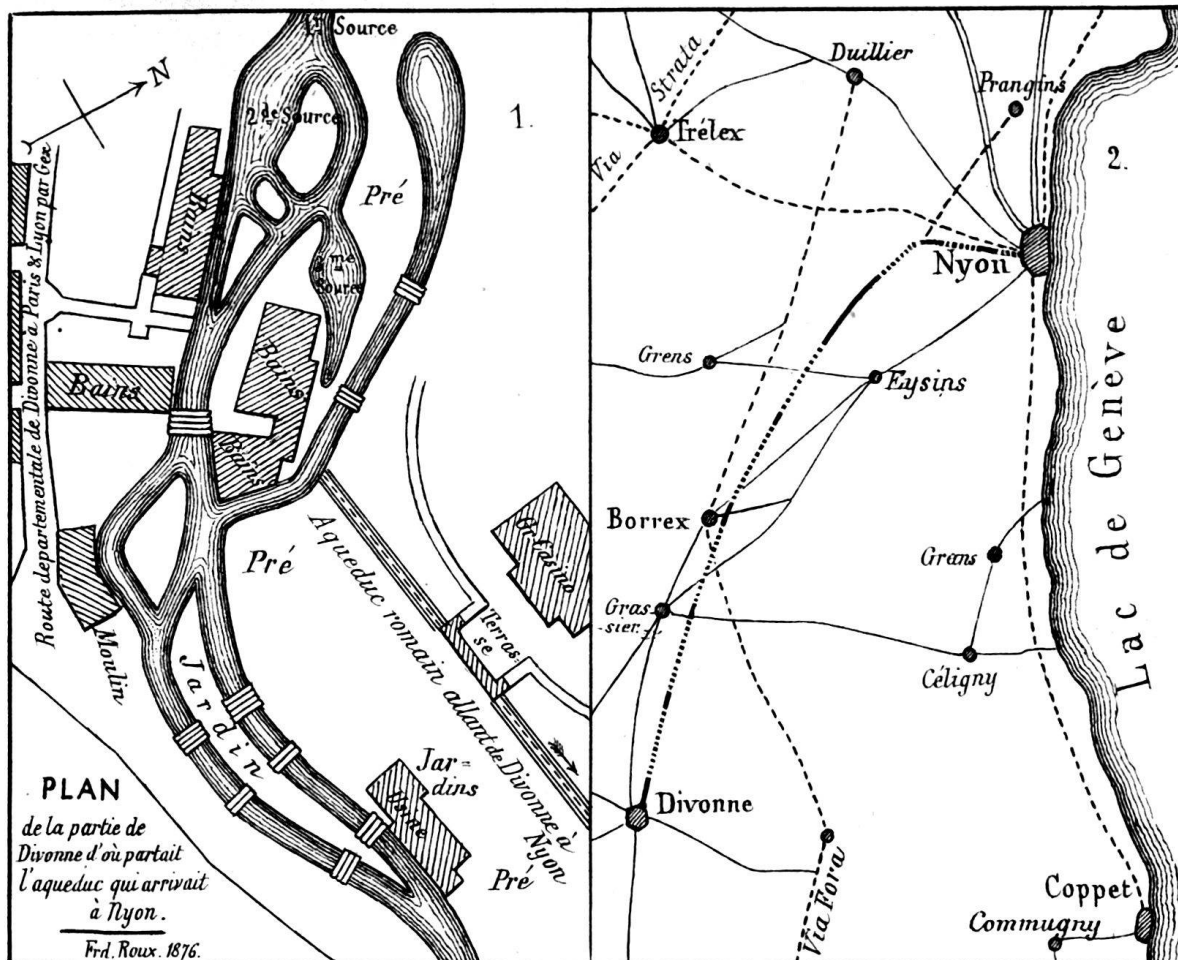
Il me reste à trouver à Nyon même l'endroit où il aboutissait. Ce ne sera pas chose facile, à cause des nombreux changements que cette partie de la ville a subis à diverses époques. Si on en juge par la direction du tronçon découvert dans la propriété Viguet, on est porté à croire qu'il arrivait à l'endroit où existe aujourd'hui l'usine Dorier, ou tout au moins, dans l'espace compris entre le pied nord de la colline de la Muraz, la gare et l'extrémité de la place de Pertemps. Il devait exister, sur un point de cet espace, un grand réservoir d'où l'eau se rendait dans toutes les parties de la ville. Peut-être d'ultérieures recherches amèneront-elles un résultat plus précis.

On peut se demander si l'aqueduc ne se bifurquait pas à proximité de Nyon, pour conduire une partie de ses eaux à Prangins, où la famille des *Jules*, si distinguée et si fréquemment représentée dans la Colonie Equestre, paraît avoir possédé de grandes propriétés. Cette supposition, conforme à la tradition populaire, tend à prendre une certaine consistance lorsqu'on se rappelle qu'Abauzit, dans ses mémoires, raconte qu'au siècle dernier, on voyait dans une vigne entre Nyon et Prangins, une allée assez longue pavée de grandes briques en terre cuite. Ces briques n'ont-elles peut-être pas servi de fond à l'embranchement du canal? Si l'on parvenait à éclaircir ce fait, il permettrait d'assigner une date probable à l'établissement de tout ou partie de l'aqueduc par l'époque, à peu près connue, où les Jules ont dû habiter Prangins. Quoi qu'il en soit, nous pouvons admirer la manière remarquable dont les Romains savaient pourvoir aux besoins de la vie en commun, de même qu'à la sécurité et à la salubrité de leurs demeures, et l'on peut regretter que, dans notre pays, leurs travaux, si habilement et si solidement construits, n'aient pas été conservés jusqu'à nos jours, comme ceux, de même genre, qui font encore, à Rome, l'admiration des visiteurs.

Dernièrement, une indication qu'on m'a fait parvenir, m'avait donné l'espoir de pouvoir dire ici quelque chose de l'aqueduc, encore hypothétique, qui devait partir des environs de Bonmont; mais ce renseignement ne m'a pas paru assez concluant, et, pour le moment, je me bornerai à faire connaître les résultats auxquels je suis parvenu relativement à celui de Divonne, dont l'existence et la direction générale me semblent aujourd'hui suffisamment constatées.

Plus tard, peut-être, me sera-t-il possible d'ajouter de nouveaux détails aux faits maintenant connus.

Fréd. Roux.



Fr. Roux. 1876.

Anz. 1877. Hft. 1.